

HONORAIRES

(Tarifs TTC à compter du 24^{er} Janvier 2017)

TRANSACTION

Maisons – Appartements

- * De 50 000 euros à 150 000 euros : Forfait de 9 000 euros
- * De 150 000 euros à 200 000 euros : 7% du prix net vendeur
- * De 200 000 euros à 300 000 euros : 6% du prix net vendeur
- * Au-delà de 300 000 euros : 5% du prix net vendeur

Terrains – Locaux commerciaux (murs et droit au bail)

- * 8% du prix net vendeur

GARAGES

- * Garage simple : Forfait de 2500 euros
- * Garage double : Forfait de 5000 euros

AVIS DE VALEUR

Offert

LOCATION ANNUELLE

Honoraires recherche locataires

10 euros TTC par m² pour visites, rédaction du bail à la charge du propriétaire et du locataire.

3 euros TTC du m² pour l'établissement de l'état des lieux à la charge du propriétaire et du locataire.

Des frais annexes peuvent être imputés au propriétaire mais non au locataire. (A définir sur mandat)

- * **Honoraires de gestion** : 8% TTC du loyer mensuel hors charges
- * **Assurance loyers impayés** : 2,18% TTC du loyer mensuel charges comprises

LOCATION SAISONNIERE (VAR EST IMMO)

25% TTC du montant de la location (Avec un minimum de 130 euros TTC)

LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX

- * **Honoraires** : 10% TTC des loyers H.T. de la période triennale à la charge du preneur.

